

lait en faire l'épreuve, et qu'au nom de Dieu elle réfléchit attentivement au pas auquel méchamment on cherchait à l'entraîner. Le confident m'ajouta que la Czarine avait approuvé tout ce qu'il lui avait représenté; que loin de se déguiser, en parlant des Bestoucheff, elle s'était expliquée sur leur compte de façon à ne laisser aucun doute; qu'elle les reconnaissait elle-même pour des fripons; qu'elle lui avait fait entendre que m. de Nolken n'était pas encore parti; qu'elle ne lui avait pas même caché avoir donné des ordres à ses ministres, pour tâcher de renouer les affaires; qu'à cette occasion elle avait parlé et de la reine de Hongrie, et de la France, et de mon personnel de manière que je devais être bien persuadé qu'autant qu'elle serait toujours ennemie de la maison d'Autriche, autant elle désirait de préférence s'unir avec le roi et avait pour moi-même les mêmes sentiments; qu'à la vérité il l'avait trouvée frappée de la distinction des bons offices et de la médiation, mais que je voulusse me prêter à cette faiblesse, les affaires prenant la forme qu'il devait espérer de l'entretien qu'il avait eu avec elle, et qu'en les entamant sur le pied de bons offices, je me verrais, sans que les ministres s'en aperçussent, en possession de la médiation. Je louai son zèle et le remerciai également et des soins qu'il s'était donnés pour mener dans la bonne voie une Princesse qui avait besoin d'être excitée par d'aussi bons conseils que les siens, et de son attention à m'en informer... Je lui fis remarquer ensuite qu'il en avait trop fait sur le chapitre des Bestoucheff pour rester en si beau chemin; le pas qu'ils avaient fait, en se montrant ingrats, était trop considérable, pour qu'ils puisse se dissimuler qu'ils tenteront tout pour le perdre, s'il ne les prévenait point; que je n'avais jamais été et que je ne serais jamais pointilleux sur les dénonciations; que l'on me mit seulement en activité, et que le tour, que j'étais bien assuré que les affaires prendraient alors devenant un garant de la vérité de tout ce qu'il avait avancé à la Czarine, serait une circonstance qui justifierait et augmenterait nécessairement la confiance qu'elle avait en lui.

Un peu avant que le confident vint chez moi, m. de Nolken était allé chez le grand-chancelier. Le prince Czerkassky lui apprit qu'il était déjà informé que sa conversation de la veille avec le général de Roumianzoff n'avait rien produit. Il lui représenta qu'on ne saurait deviner et qu'ainsi il convenait qu'il ne fût pas aussi réservé avec lui, l'assurant qu'il ne serait jamais cité sur ce qu'il avancerait; qu'il en ferait un bon usage; qu'il n'en parlerait qu'à la Czarine; que ces ouvertures le mettraient en état de mieux diriger les plénipotentiaires; que

lui, de son côté, s'ouvrirait naturellement sur ce qu'il croirait pouvoir se faire, en écartant toute discussion sur le principe mis en avant dans les premiers pourparlers, et que de ces confidences mutuelles résulterait l'avantage de voir plus clair de part et d'autre dans les moyens de conciliation. Il ajouta que sur ce pied-là il dirait naturellement qu'on voulait ici la paix; qu'en son particulier il ne cessait de prêcher qu'on accélérât; qu'on désirait pareillement d'établir une sincère amitié et une bonne intelligence entre les deux cours, sans prendre toutefois aucun engagement qui pût entraîner des occasions de se mêler dans des différends du dehors et troubler le repos dont la Russie voulait jouir désormais; que son idée était qu'à l'exemple de ce qui s'était pratiqué lors du traité de Neustadt, après en avoir formé un nouveau sur la base de celui-ci, on fit une convention particulière et secrète laquelle contiendrait les avantages que la Russie ferait à la Suède.

M. de Nolken, en passant le reste sous silence, lui dit là-dessus qu'il s'agissait principalement de deux points:

1-0 de réparer les torts que la Suède avait soufferts de la part du gouvernement précédent;

2-0 que, puisque la Czarine dans son premier manifeste chargeait elle-même ledit gouvernement des troubles du dehors, il était naturel qu'elle dédommageât les suédois des frais qu'ils avaient faits pour se procurer satisfaction.

Le grand-chancelier répondit qu'à l'égard des torts on pourrait les réparer, en tant que dans ce congrès à assembler il serait produit des preuves qui les constateraient, et qu'à l'égard du surplus la Czarine ne saurait indemniser les suédois sur le pied de dédommagement, mais seulement sur celui d'amitié, par quelque don pécuniaire.

M. de Nolken passa tout de suite au grand article qui était la sûreté de la Suède. Le prince Czerkassky croyait qu'on pourrait y pourvoir par une bonne alliance à laquelle on pourrait inviter la France, ce qui ferait oublier les difficultés survenues au sujet de la médiation. M. de Nolken saisit cette occasion pour lui détailler les avantages que la Russie retirerait d'une alliance avec la France, et le grand-chancelier convint de tout. Il ajouta après cela que, quant aux suédois, une telle alliance ne pourvoirait pas suffisamment à leur sûreté, que leurs frontières étaient ouvertes de toutes parts; qu'ils n'avaient pas un seul endroit dans la Finlande où ils pussent construire une bonne forteresse; qu'à la vérité ils n'avaient rien à craindre sous le règne de la Czarine Elisabeth, mais que les nations survivaient aux souverains; que dans la

négociation de paix de Neustadt le comte d'Osterman contre l'intention et l'ultimatum de Pierre I leur avait arraché Wybourg; que, non content de cela dans le règlement des limites, il les avait étendues au-delà de ce qui avait été stipulé et n'avait voulu écouter aucune représentation; que ces circonstances lui faisaient espérer, que la fille de Pierre le Grand ne serait pas éloignée de réparer la chose; qu'il lui semblait même l'entrevoir dans ce qu'il venait d'entendre; que la Russie ne voudrait point prendre d'engagement qui pût entraîner des occasions de se mêler dans les différends du dehors, puisqu'il était manifeste par là que la Russie ne songeait point à dédommager la Suède d'aucun autre côté; qu'il était fermement persuadé qu'il convenait aux russes de penser à établir avec les suédois une paix plus solide que celle qui avait été bâtie sur les artifices du comte d'Osterman; qu'en suivant l'idée qu'il mettait en avant, on ne ferait que de leur rendre leur ancien patrimoine et pourvoir à leur sûreté, sans que cela diminuât en rien les forces de la Russie qui resterait en possession de toutes les autres conquêtes faites sur la Suède; que quand lui, grand-chancelier, pèserait toutes ces choses et les ferait ensuite peser à la Czarine, comme de lui-même; que quand l'un et l'autre compareraient le don volontaire de Wybourg avec les frais de la continuation de la guerre, il ne doutait nullement qu'ils ne trouvassent que ce serait s'assurer à bon marché d'une nation qui par la constitution de son gouvernement n'était pas susceptible de l'esprit de conquête, mais qui voulait dormir en sûreté et n'être pas exposée à se voir traiter comme les polonais.

Le prince Czerkassky parut goûter assez les idées de m. de Nolken; il fit même chercher les cartes de la frontière, mais comme elles ne se trouvèrent pas sous la main, on remit la chose à une autre conversation. Le grand chancelier jugea toutefois convenable que sous le nom de *pro memoria*, que l'on signerait de part et d'autre, en se séparant, pour fixer les objets, on jetât sur le papier les articles suivants; crainte de les altérer, je les rapporterai tels qu'ils furent couchés:

- 1-o sit pax de qua in limitibus instrumentum conficiatur;
- 2-o pax neustadiensis sit fundamentum et basis futurae pacis;
- 3-o quoniam Suecia allegavit pro causa belli injurias a precedente regimine Russiae elatas, promittitur reparatio harum injuriarum, de quo in particulari conventionione statuatur et in benevolentiae signum per modum doni pecuniarii;
- 4-o cum Suecia etiam allegat securitatem futuram, in illum finem iniantur Foedera Arctissima atque invitentur aliae potentiae, imprimis Francia.

Ce même jour on allait pour la cinquième fois en masque à la cour. Un entretien que j'y eus avec le baron de Mardefeld serait à me persuader de plus en plus qu'il n'y a sortes de mensonges et de stratagèmes dont m. m. de Bestoucheff ne soient capables. Pour mieux vous développer ceci, il faut que vous sachiez qu'on fait toujours du roi de Prusse un épouvantail à la Czarine depuis 10 ou 15 jours; que c'est pour s'autoriser à embrouiller les affaires avec la Suède, en se ramentant à la nécessité d'aller bride en main sur la paix à faire avec les suédois dans la crainte que, si on se précipitait trop, S. M. prussienne ne s'en prit à la Czarine d'avoir mis indirectement la Suède en liberté de tomber sur la Poméranie. C'est de ce principe, en effet, que partit le baron de Mardefeld. „Je pourrais croire“, me dit-il, „que, si je différais à certains avis, m. de Nolken offre à la Russie de faire la paix sur le pied qu'elle voudra, pourvu qu'on établisse un concert entre les deux couronnes à la faveur duquel les suédois chercheront à s'emparer de Stettin et de la partie de la Poméranie, qui nous a été cédée. Je n'ai eu garde cependant“, continua-t-il, „d'ajouter foi à ce bruit, avant que je vous en eusse parlé“. „Je reconnais avec plaisir“, lui répondis-je, „par la confiance que vous me témoignez, que le roi de Prusse soutient en toutes rencontres le caractère d'un bon et fidèle allié. Je me flatte qu'il ne doute point, combien je suis jaloux de mériter toujours ses bontés. Vous pouvez l'assurer et lui marquer que je vous l'ai dit, que nous devons regarder comme nos ennemis communs ceux qui cherchent à donner cours à une pareille nouvelle; qu'ils ne le font que par une suite de la peine qu'ils ressentent de l'union qui resserre nos intérêts; qu'il n'y a pas un mot de vrai à ce qu'on a tâché de vous insinuer, et que même les instructions de m. de Nolken n'embrassent aucun objet qui ait le moindre rapport au roi de Prusse“. M. de Mardefeld me remercia de la façon précise dont j'articulai avec lui, et m'assura que cela lui suffisait pour ne donner aucune croyance à toute insinuation semblable qui lui serait faite.

A ce même bal je fus invité par un secrétaire des affaires étrangères de la part du prince Czerkassky de me trouver le lendemain chez lui à 4 heures après-midi, croyant ce moment plus commode pour moi.

Le lundi 28.—M. de Nolken alla dîner chez le grand-chancelier; il n'y fut presque point question d'affaires. Le prince Czerkassky lui dit seulement qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de faire usage auprès de la Czarine de leur entretien du jour précédent, mais qu'il la trouverait infailliblement avant de partir pour la campagne où il se pro-

posait d'aller le mercredi 30 et où il le pria de vouloir bien venir manger la soupe, puisqu'il comptait aussi de se mettre en chemin le même jour et qu'il ne se détournerait, tout au plus, de deux werstes. M. de Nolken voulut appuyer de nouveau sur les raisons alléguées touchant le don de Wybourg dans la vue de faire convenir le grand chancelier qu'il trouvait la chose praticable et qu'il travaillerait à la faire réussir. Il n'y parvint pourtant pas. Le prince Czerkassky dit qu'il voyait de la difficulté, surtout à cause du point d'honneur, et sur ce que m. de Nolken lui fit sentir la différence qu'il y avait entre le vrai et le faux point d'honneur, il ajouta qu'ils pourraient s'entretenir encore à la campagne sur cette matière. Il lui annonça en même temps qu'il verrait la Czarine à 6 heures et lui m'attendait dans l'après-midi.

Moins j'avais dû y être préparé et plus je fus exact à me rendre chez le prince Czerkassky à l'heure indiquée. Il fut question d'abord du beau temps qui commençait à se manifester, puis des nouvelles venues de Constantinople, ensuite de celle qui lui serait revenue, que le colonel Lagerkranz avait été arrêté et envoyé à Stockholm. Quoique ces détails ne me parussent pas d'une nature à soutenir l'invitation, qui m'avait été faite, je ne me refusai à aucun. Le grand-chancelier me marqua après que, faute de pouvoir marcher, il n'avait point eu l'occasion de me voir, qu'il avait voulu y suppléer en cet instant et m'informer de ce qui s'était passé avec m. de Nolken.

Je vis qu'en entrant dans l'énumération des faits, il soulageait sa mémoire, en jetant à mesure les yeux sur une feuille écrite en russe qu'il tenait à la main; c'était l'original de la pièce que je joins finalement ici sous le № 5. Des qu'il m'en eût exposé le contenu, il m'ajouta qu'il me confierait amicalement qu'il n'avait rien négligé en son particulier pour exciter m. de Nolken et que, voyant qu'il se rabattait toujours sur son départ, on y avait pourvu, ainsi qu'à sa sûreté, par l'expédition d'un passeport et en ordonnant une escorte. Le silence dans lequel alors il se renferma, me fit connaître qu'il avait achevé ce qu'il était dans l'intention de me communiquer. Je lui témoignai que je le supposais et que croyant ne pouvoir mieux entrer dans ses vues, j'en ferais soigneusement rapport à ma cour.

La conversation continuant d'être muette, „je suis persuadé“, dis-je, „que m. de Nolken sera extrêmement peiné que son voyage n'ait pas été suivi de plus d'utilité, et il est d'autant plus naturel qu'il pense de la sorte que, si je combine les dispositions, où la Czariue m'a montré être pour la paix en différentes occasions, les assurances que votre